

## Lutte contre les discriminations

Par discrimination, il faut entendre, selon la définition officielle, toute différence de traitement fondée sur un des 25 critères prohibés dans une situation prévue par la loi : dans l'accès à l'emploi, l'éducation, le logement, la santé, l'accès aux biens et services, la protection sociale.

C'est un délit sévèrement sanctionné. Néanmoins, elle est souvent indirecte, coproduite, non-intentionnelle et il est indispensable de réfléchir collectivement aux leviers d'action pour arriver à l'égalité de traitement. Malgré l'existence de tout un arsenal juridique, les discriminations restent présentes dans bien des domaines.

### [Le Refuge](#)

Pour tous les jeunes de 14 à 25 ans

Tél : 06 31 59 69 50 tous les jours 24h/24

Échange par SMS 06 31 59 69 50 sans interruption 24h/24 et 7j/7

Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation Le Refuge héberge et accompagne les jeunes LGBT+, âgés de 14 à 25 ans, rejetés par leurs parents, chassés du domicile familial, parce qu'ils sont homosexuels ou trans et/ou en questionnement identitaire.

Gratuit

### [La Ligne Azur](#)

Pour tous les jeunes

Tél : 0 810 20 30 40 tous les jours de 8h à 23h

Mail réponse personnalisée assurée sous 48h maximum

Coût d'un appel local ou au 01 58 91 12 92, appel gratuit selon le forfait souscrit

Ligne Azur est un dispositif d'information et de soutien contre l'homophobie et pour la prévention du comportement suicidaire. Il s'adresse aux personnes en questionnement sur leur orientation et/ou leur identité sexuelle, à l'entourage, aux professionnel-le-s qui souhaitent aider une personne en difficulté.

### [SOS Homophobie](#)

Pour tous les jeunes

Tél : 01 48 06 42 41 du lundi au vendredi de 18h à 22h, le samedi de 14h à 16h, et le dimanche de 18h à 20h

Chat les mardis et jeudis de 21h à 22h30, et les samedis et dimanches de 18h à 19h30

Association nationale de lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie

### [LICRA](#)

Tél. : 01 45 08 08 08

La Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme est pleinement engagée dans le développement d'une culture antiraciste en France, en éduquant les générations futures, en alertant l'opinion et les pouvoirs publics et en défendant les victimes de discriminations.

Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h / formulaire de signalement en ligne / permanences physiques deux fois par mois à Paris (permanences en visioconférence pendant la période de crise sanitaire)

### [LIGUE DES DROITS DE L'HOMME](#)

Tél. : [01 56 55 51 06](tel:0156555106)

Agir contre toutes les discriminations est au cœur de l'action de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH). Sensibilisation, formation, interventions dans les écoles, recours juridiques, chaque jour, elle agit pour les faire reculer sur tout le territoire.

### [MRAP](#)

Tél. : [01 53 38 99 82](tel:0153389982)

Depuis sa création en 1949, le MRAP n'a cessé de combattre toutes les formes de racisme et de discrimination. Avec ses comités, partout en France, il accueille, conseille et soutient toutes les victimes. Il les accompagne dans leurs démarches administratives et judiciaires.

### [SOS RACISME](#)

Tél. : [01 40 35 36 55](tel:0140353655) du mardi au vendredi de 10h30 à 13h

SOS Racisme est un acteur central de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Depuis sa création, l'association apporte un soutien juridique aux victimes de discriminations raciales, de harcèlement discriminatoire et de propos et violences à caractère raciste.

### [Le Défenseur des droits](#)

Il lutte contre les discriminations et favorise l'accès aux droits des victimes de tels faits.

Vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits si vous estimez avoir été victime d'une discrimination. L'auteur présumé de cette discrimination peut être une personne physique (un individu) ou morale (une association, une société...), une personne privée (une entreprise) ou publique (un service de l'État, une collectivité territoriale, un service public hospitalier).

**Si vous vous estimez victime d'une discrimination, directe ou indirecte, vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits.**

[http://www.youtube.com/watch/2o1mzYh\\_TIk](http://www.youtube.com/watch/2o1mzYh_TIk)

Liens utiles

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/lutte-contre-discriminations>

[Saisir le Défenseur des droits](#)